



رécupération du certificat de scolarité et relevé de notes pour les étudiants admis en session normale

Il est porté à la connaissance des étudiants du département des sciences sociales, que la récupération des relevés de notes et des certificats de scolarité 2021/2022 se fera selon le calendrier suivant :

Niveau	Date	Lieu
L1 admis en L2 psychologie. M1 sociologie admis M2 santé. M1 sociologie admis M2 communication.	13/09/2021 de 09h30 à 12h00	Amphi 36
L1 admis L2 orthophonie. L2 orthophonie admis L3. M1 orthophonie admis M2.	14/09/2021 de 09h30 à 12h00	Amphi 36
L2 psychologie admis en L3 psy du travail.	14/09/2021 de 13h30 à 15h30	Amphi 36
L1 admis en L2 sociologie. L2 sociologie admis L3. M1 psychologie du travail admis en M2	15/09/2021 de 09h30 à 12h00	Amphi 36
L2 psychologie admis L3 clinique. M1 clinique admis en M2. <u>Remarque</u> : M1 admis M2 sociologie O.T les relevés de notes et certificats seront distribués ultérieurement (la date sera affichée).	16/09/2021 de 09h30 à 12h00	Amphi 36

NB : pour la récupération du certificat de scolarité l'étudiant doit déposer obligatoirement sur place version papier les documents suivants :

1- Quittance de paiement des frais d'inscription.

2- Quitus de la bibliothèque.



Le vice doyen de la pédagogie

Le 08/09/2021